

20 15

Rapport de gestion
Philos Assurance Maladie SA

Philos 
ASSURANCE MALADIE

Membre du Groupe Mutuel
Association d'assureurs

Votre assureur en bref

Sous la raison sociale

«Philos Assurance Maladie SA»

«Philos Krankenversicherung AG»

«Philos Assicurazione Malattia SA»

existe pour une durée illimitée une société anonyme fondée en vue de poursuivre un but qui n'est pas de nature économique au sens de l'article 620, alinéa 3 du Code Suisse des obligations (CO) et ayant son siège à Martigny.

Philos Assurance Maladie SA assure ses affiliés contre les conséquences économiques de la maladie, de l'accident et de la maternité. En tant qu'assurance sociale, elle place l'intérêt de ses assurés au centre de ses préoccupations.

Philos Assurance Maladie SA évolue dans le domaine de l'assurance obligatoire des soins (AOS) et de l'assurance indemnités journalières LAMal. Ces activités font l'objet d'une surveillance continue et stricte de la part de l'autorité de surveillance, l'OFSP (Office Fédéral de la Santé Publique).

Conseil d'administration

Présidente	Mme Karin Perraudin
Vice-président	M. Roland Eberle
Secrétaire	M. Thomas Boyer
Administrateurs	M. Yves Pellaux
	M. Roland Schmutz
	M. Urs Schwaller
	M. Willem Wynaendts
	M. Georges Zünd

Direction

Directeur général	M. Paul Rabaglia
Directeurs	M. Vincent Claivaz
	M. Olivier Follonier
	M. Thomas J. Grichting
	Mme Sophie Revaz
	† M. Samuel Marchetti

Organe de révision externe

Ernst & Young AG
Aeschengraben 9
4051 Basel

Chiffres-clés

		2015
Résultat annuel	Fr.	-47'126'968
Nombre d'assurés AOS		276'014
Total du bilan	Fr.	409'753'373
		2015
Chiffre d'affaires par secteur d'activité		
Assurances obligatoires des soins (LAMal)	Fr.	924'958'617
Assurances indemnités journalières (LAMal)	Fr.	36'536'721
Total	Fr.	961'495'338
		2015
Provisions totales pour sinistres non-liquidés	Fr.	221'710'000
en % des prestations nettes d'assurance		24.36%
		2015
Total des fonds propres LAMal	Fr.	78'015'803
en % des primes		8.11%

Faits et chiffres

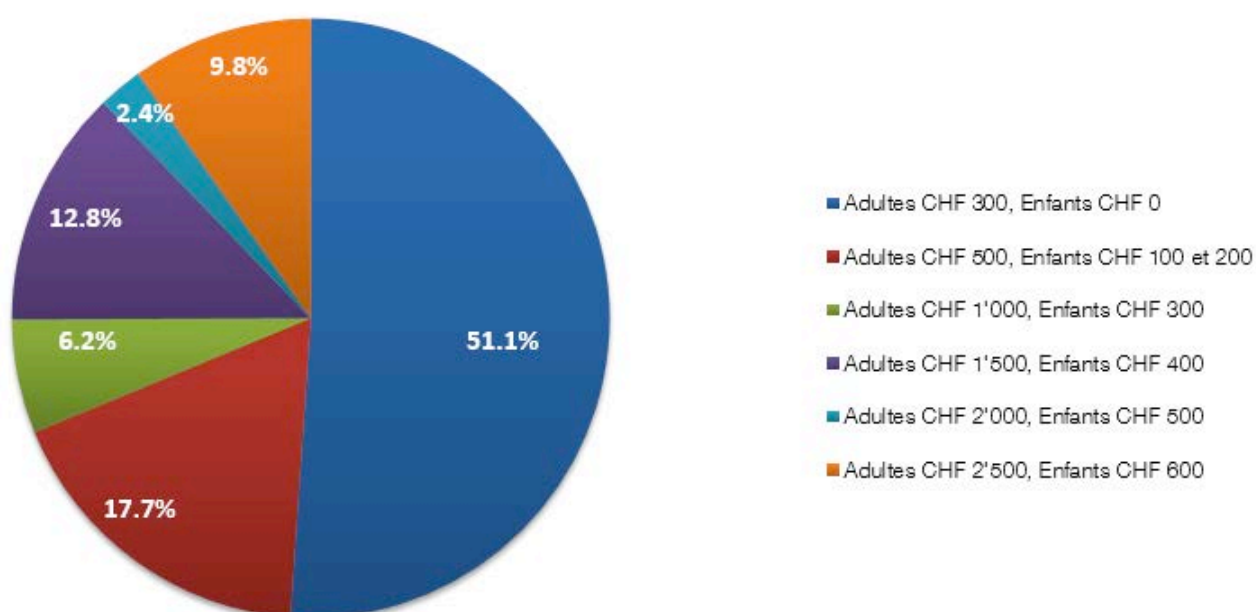
Effectif d'assurés

Philos Assurance Maladie SA connaît une diminution d'effectif en 2015 avec la démission d'environ 17'000 membres et atteint désormais 276'014 assurés contre 293'300 en 2014.

Effectif moyen	2015
Hommes	110'166
Femmes	108'575
Enfants	57'273
Nombre d'assurés total	276'014

Répartition de l'effectif

Par franchises



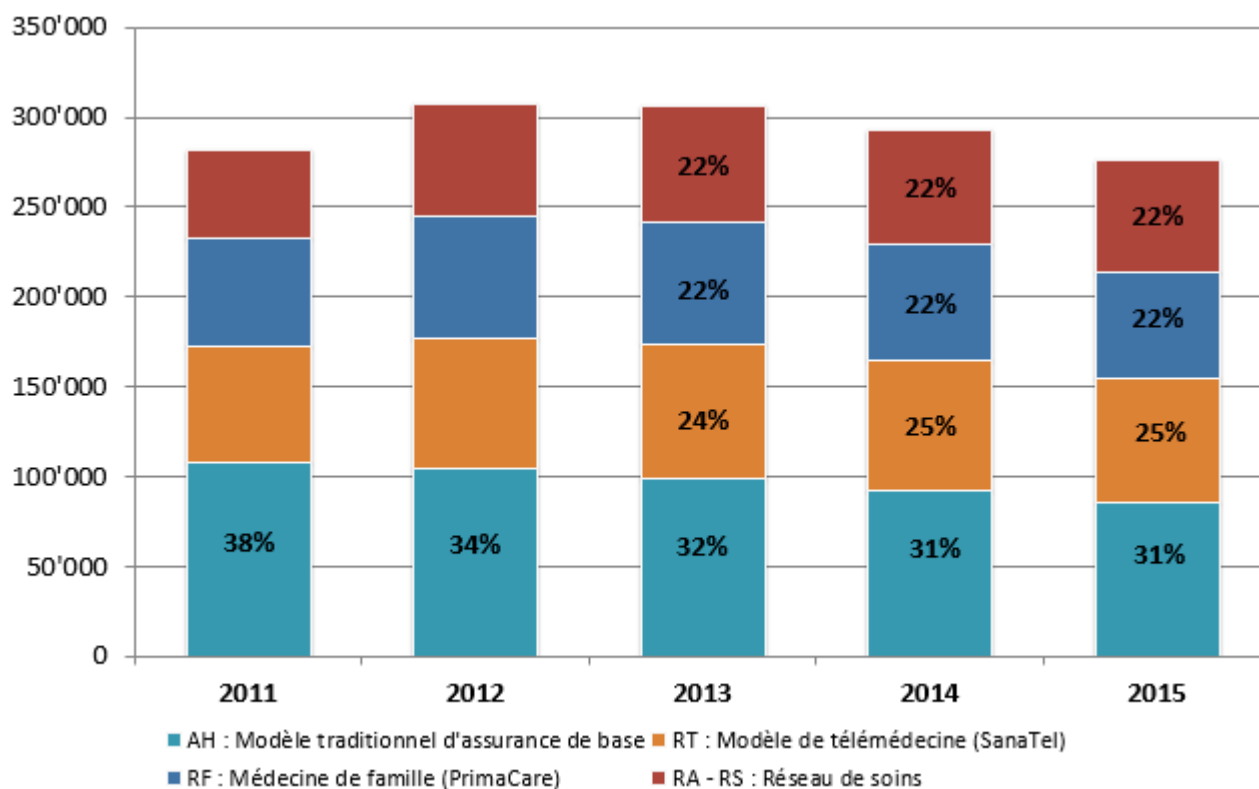
Des modèles alternatifs d'assurance attractifs

Philos Assurance Maladie SA propose divers modèles alternatifs d'assurance qui garantissent une prise en charge médicale globale et de qualité pour une prime avantageuse. Ces assurances s'inspirent de la philosophie du Managed Care.

Ces différents modèles d'assurance visent à responsabiliser davantage les fournisseurs de soins et les assurés qui acceptent certaines restrictions en contrepartie de réductions de primes.

Plus de 190'000 assurés ont souscrit à un modèle alternatif d'assurance : 69'000 assurés ont opté pour le modèle de télémédecine (SanaTel), 60'000 assurés pour le médecin de famille (PrimaCare) et 61'000 assurés pour un réseau de soins.

Evolution des effectifs AOS de Philos Assurance Maladie SA

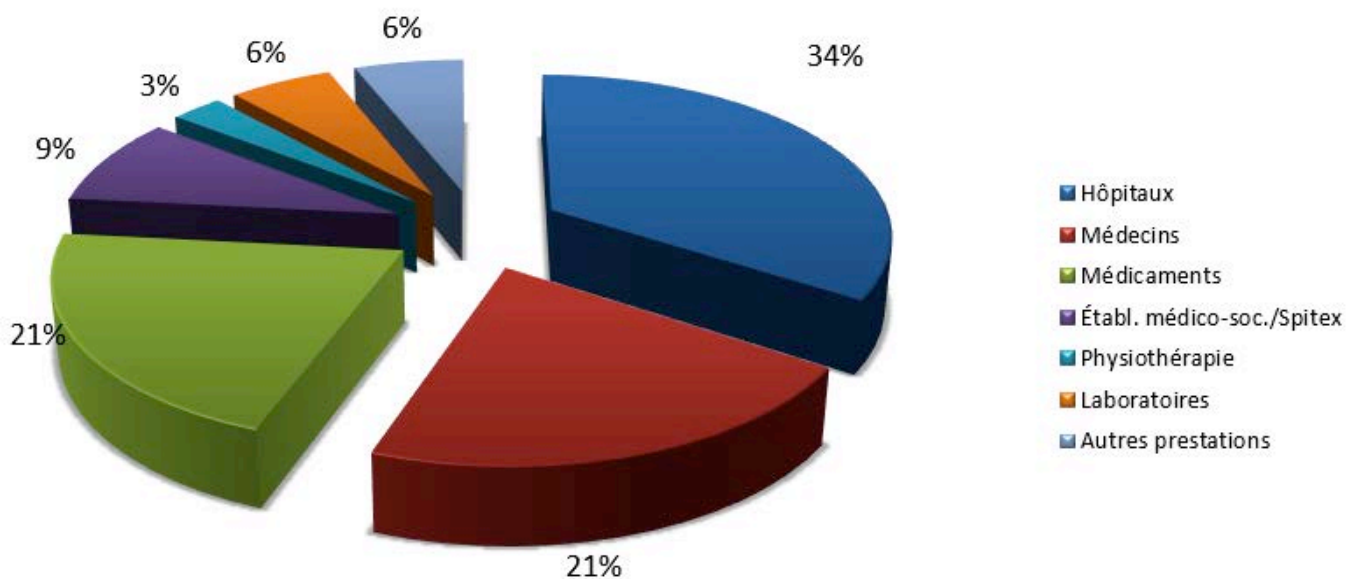


Répartition des charges de l'assurance obligatoire des soins

Par fournisseur de soins	en Fr.	2015
Hôpitaux		348'769'301
Médecins		217'904'202
Médicaments		215'573'161
Établissements médico-sociaux/Spitex		89'715'416
Physiothérapie		29'002'005
Laboratoires		58'134'109
Autres prestations		61'699'743
Total des prestations		1'020'797'937

Les trois secteurs des hôpitaux, des cabinets médicaux et des médicaments représentent 76.6% des coûts.

Répartition des charges par fournisseur de soins



Au service de nos assurés

Frais généraux AOS, un résultat de premier ordre

Le Groupe Mutuel attache une grande importance à la qualité de sa gestion, en veillant, notamment, à contenir au maximum ses frais de fonctionnement. Grâce à une plate-forme informatique de la toute dernière génération, ses frais de gestion se situent parmi les plus bas de Suisse. Ils s'élèvent à 146.- francs par assuré (158.- francs en moyenne Suisse pour la branche en 2014). Cette efficacité est perceptible, en particulier, au titre du contrôle des factures.

L'année dernière, le Groupe Mutuel a reçu plus de 14 millions de factures de soins, tous genres confondus. Les contrôles et les corrections effectuées ont permis de réduire la dépense de près de 10%, soit quelque 500 millions de francs, ce qui représente un allègement de 2.5% sur le montant de la prime.

En 2015, les économies les plus marquées proviennent des soins ambulatoires (125 millions de francs), des hôpitaux stationnaires et des EMS (122 millions de francs), de l'ambulatoire hospitalier et des médecins (65 millions de francs) et des pharmacies (24 millions de francs). Quant au traitement interne des factures, il est effectué en moyenne en 4 jours, en gardant comme objectif de rembourser nos assurés dans les 15 jours.

Rapport financier

Gestion

Philos Assurance Maladie SA a atteint un chiffre d'affaires de 961,5 millions de francs, soit une baisse de -1,4% par rapport à l'année 2014.

Les prestations nettes versées en faveur de nos assurés s'élèvent à 910,2 millions de francs, soit une croissance de 2,1% par rapport à l'année précédente. A ce montant s'ajoutent 10,1 millions de francs d'attribution à la provision pour sinistres non encore payés à la date du bilan.

Au niveau des charges, il faut également mentionner le montant de 25,7 millions de francs versé au fonds de la compensation des risques en faveur des autres assureurs ; dès lors la charge annuelle liée à la compensation des risques par assuré adulte s'élève ainsi à 117,70 francs.

L'ensemble des frais de gestion et d'administration s'élève à 44,9 millions de francs pour l'exercice 2015. Pour le secteur de l'assurance de base, le coût annuel par assuré s'élève à 146.50 francs pour l'année 2015 contre 134,65 en 2014.

Les charges et produits hors exploitation ont dégagé un perte nette de 7,8 millions de francs, ce montant tient compte d'une attribution à la provision pour rétrocession de primes de 8,8 millions de francs en 2015.

Le résultat d'entreprise enregistré pour l'exercice 2015 un déficit de Fr. 47'126'968.

Conclusion

L'avenir à bras le corps

Si la solidité financière et le succès commercial sont les bases incontournables de notre développement et de notre capacité concurrentielle, une solide organisation et des processus de travail clairs et efficaces participent aussi de cette ambition et du succès que nous visons. En effet, ne serait-ce que pour répondre, comme d'autres entreprises de la finance et des assurances, aux nouvelles normes et exigences de surveillance introduites depuis 2008. Une entreprise de notre importance, ambitieuse et concernée par des défis à venir majeurs, doit répondre en permanence à des enjeux politiques, sociaux, économiques, financiers et technologiques. Cela suppose des compétences multiples, toutes complémentaires les unes des autres, où la formation et le savoir-faire des collaborateurs sont primordiaux. Elles sont les fondements de l'innovation, de la diversification, de la compétitivité et de notre capacité à prendre part, en l'influençant, au débat politique dont les décisions nous concernent. Dans cet esprit, les progrès continus faits en termes d'organisation, de transparence et de suivi de la qualité à tous les niveaux nous permettent d'entrevoir un avenir engageant. Nous nous réjouissons d'être pour nos assurés ce partenaire de confiance sur lequel ils peuvent se reposer en tout temps, aujourd'hui comme demain.

RAPPORT FINANCIER

Compte de résultat

Bilan

Tableau des flux de trésorerie

Tableau de variation des fonds propres

Annexes:

Principes comptables et méthodes d'évaluation

Compte de résultat par domaine d'activité

Explications relatives au compte de résultat

Explications relatives au bilan

Autres indications

Proposition d'utilisation du résultat

Rapport de l'organe de révision

Compte de résultat

	Annexe	2015	2014
Produits			
en CHF			
Primes acquises pour propre compte	1	954'415'947	967'856'987
Charges			
en CHF			
Charges de sinistres et prestations	2	-910'155'676	-891'264'335
Variation des provisions techniques		-9'967'000	2'605'000
Compensation des risques entre assureurs		-25'714'680	-45'446'176
Autres charges d'assurance		-2'981'944	-3'142'316
Total des charges de l'assurance		-948'819'300	-937'247'827
Frais de gestion et d'administration	3	-44'895'778	-43'833'728
Résultat technique de l'assurance		-39'299'132	-13'224'567
Autres produits financiers		245'106	40'548
Autres charges financières		-8'504	-9
Produits sur les placements en capitaux		10'928'735	21'785'724
Charges sur les placements en capitaux		-10'216'174	-5'513'511
Modification de la provision pour risques liés aux placements de capitaux		4'000	825'000
Charges exceptionnelles	5	-8'781'000	-
Autres résultats d'exploit. et résultats sur les capitaux	4	-7'827'837	17'137'752
Résultat de l'exercice		-47'126'968	3'913'185

Bilan

en CHF	Annexe	31.12.2015	31.12.2014
Actifs			
Placements de capitaux	6	264'754'616	276'540'961
Comptes de régularisation	7	11'802'508	7'913'814
Créances	8	79'155'397	78'202'564
Liquidités		54'040'852	84'304'242
Total des actifs		409'753'373	446'961'581

en CHF	Annexe	31.12.2015	31.12.2014
Passifs			
Capital-actions		100'000	100'000
Réserve générale		50'000	50'000
Réserves sur assurances obligatoires des soins AOS		61'384'493	63'149'765
Réserves sur assurances indemnités journalières LAMal		63'608'278	57'929'822
Résultat de l'exercice		-47'126'968	3'913'185
Fonds propres		78'015'803	125'142'772
Provisions techniques pour propre compte	9	221'710'000	211'650'000
Autres provisions techniques	10	3'327'100	3'419'100
Provisions non techniques	5	8'781'000	-
Provisions pour risques liés aux placements de capitaux	11	20'598'000	20'602'000
Comptes de régularisation	12	2'789'189	12'878'245
Dettes	13	74'532'281	73'269'465
Fonds étrangers		331'737'570	321'818'809
Total des passifs		409'753'373	446'961'581

Annexe aux comptes 2015

Tableau des flux de trésorerie

en CHF	2015	2014
Résultat	-47'126'968	3'913'185
Amortissements / revalorisations sur les placements de capitaux	4'641'495	-10'498'014
Amortissements / revalorisations sur les créances	428'000	441'000
Modification des provisions techniques pour compte propre	10'060'000	-2'890'000
Modification des autres provisions techniques	-92'000	295'000
Modification des provisions non techniques	8'781'000	-
Modification des provisions pour les risques des placements de capitaux	-4'000	-825'000
Augmentation / diminution des créances	-1'380'834	-9'151'921
Augmentation / diminution des comptes de régularisation actifs	-3'888'694	13'250'708
Augmentation / diminution des dettes	1'262'816	-10'609'046
Augmentation / diminution des comptes de régularisation passifs	-10'089'055	10'757'410
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	-37'408'240	-5'316'678
Investissements nets dans des placements de capitaux	7'144'850	42'255'768
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	7'144'850	42'255'768
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	-	-
Total du flux de fonds net	-30'263'389	36'939'090
Liquidités état initial 01.01.	84'304'242	47'365'152
Liquidités état final 31.12.	54'040'852	84'304'242
Variation des liquidités	-30'263'389	36'939'090

Tableau de variation des fonds propres

en CHF	Capital- actions	Réserve générale	Fonds spécial	Réserves sur assurances obligatoires des soins AOS	Réserves sur assurances indemnités journalières LAMal	Résultat	Capital propre
Fonds propres au 31.12.2014	100'000	50'000	1'007'635	63'149'765	56'922'187	3'913'185	125'142'772
Répartition du résultat de l'année précédente		-	-	-1'765'272	5'678'456	-3'913'185	-
Fonds propres au 01.01.2015	100'000	50'000	1'007'635	61'384'493	62'600'643	-	125'142'772
Résultat annuel						-47'126'968	-47'126'968
Fonds propres au 31.12.2015	100'000	50'000	1'007'635	61'384'493	62'600'643	-47'126'968	78'015'803
Répartition du résultat de l'exercice				-50'513'205	3'386'237	47'126'968	-
Fonds propres au 01.01.2016	100'000	50'000	1'007'635	10'871'288	65'986'880	-	78'015'803

Il n'y a pas eu de paiement de dividende. Selon les statuts art. 28, le versement d'un dividende provenant des moyens de l'assurance-maladie sociale est prohibé au sens de l'art. 13, al. 2, lettre a LAMal.

Annexe aux comptes 2015

Principes comptables et méthodes d'évaluation

Présentation des comptes

Les comptes statutaires ont été établis selon l'ensemble du référentiel Swiss GAAP RPC et correspondent au droit suisse. La présentation des comptes selon les Swiss GAAP RPC repose sur des critères économiques et donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats. Les états financiers reposent sur l'hypothèse d'une continuité d'exploitation.

Date du bilan

Le jour de référence de clôture est le 31 décembre.

Principes d'évaluation

L'évaluation se fait de manière uniforme dans chacun des postes du bilan. Le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des dettes s'applique aux états financiers.

Conversion monétaire

Les comptes annuels sont établis en francs suisses. La conversion de postes tenus en monnaies étrangères se fait selon la méthode du cours de clôture. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de la transaction.

Placements de capitaux

Les placements de capitaux sont évalués aux valeurs cotées en bourse. Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices non réalisés dans les produits ou comme des pertes non réalisées comptabilisées dans les charges du compte de résultat sur placements. Les intérêts courus figurent dans les actifs de régularisation.

Immeubles

La méthode retenue pour l'évaluation des immeubles est 2 fois la valeur de rendement et une fois la valeur intrinsèque divisée par trois. La valeur moyenne de rendement net a été capitalisée au taux de 4%.

Créances

Les créances sur les assurés sont évaluées à la valeur nominale. Des provisions sur créances sont calculées sur les différents types de débiteurs afin de couvrir des risques de pertes d'encaissement.

Liquidités

Ce poste comprend les liquidités opérationnelles, évaluées à la valeur nominale.

Provisions techniques pour propre compte

Les provisions pour sinistres, y compris les provisions pour les coûts de traitement des sinistres, sont calculées selon la méthode du taux historique de liquidation et en tenant compte du rythme de remboursement connu à la date d'établissement des comptes. Ces provisions servent à estimer les sinistres survenus dans l'année mais pas encore payés car non annoncés par l'assuré, en attente de paiement ou payés partiellement.

Provisions pour risques liés aux placements de capitaux

Des provisions pour risques liés aux placements de capitaux sont constituées pour des risques spécifiques de marché sur les placements de capitaux, afin de tenir compte des fluctuations des valeurs actuelles. La méthode d'évaluation retenue est la „Risk adjusted capital“. Le taux de provisionnement est déterminé en fonction du rendement attendu en intégrant divers facteurs de risques (volatilité de la stratégie, rendement attendu de la stratégie, degré de probabilité).

Provisions pour participations aux excédents

Ce provisionnement est constitué afin de disposer des fonds nécessaires pour verser à nos clients leur part de la marge bénéficiaire sur leur propre contrat à l'échéance de la période pour laquelle le résultat est calculé. Afin d'évaluer les montants à verser chaque année la provision est déterminée par année d'échéance. Le calcul s'effectue au bouclage de chaque année, pour chaque contrat, pour la période allant du début du droit à la part aux excédents jusqu'à la date de bouclage.

Provisions de vieillissement indemnités journalières LAMal

Des provisions pour vieillissement sont constituées. Le taux de provisionnement est déterminé en fonction du volume des primes indemnités journalières LAMal.

Compensation des risques

Pour chaque bouclage, une provision nécessaire au paiement des redevances à la compensation des risques est constituée. Celle-ci correspond à la différence entre les acomptes versés et la compensation des risques estimée à la date du bouclage. A cette fin, les modifications d'effectifs des groupes de risques et une estimation des modifications des coûts moyens sont pris en compte.

Dettes

Les engagements envers les tiers sont évalués à la valeur nominale.

Compte de résultat par domaine d'activité

en CHF	Assurance obligatoire des soins LAMAL			Assurances indemnités journalières LAMal			Total		
	2015	2014	Variation en %	2015	2014	Variation en %	2015	2014	Variation en %
Produits									
Primes brutes	924'958'617	938'212'102	-1.4%	36'536'721	36'748'535	-0.6%	961'495'338	974'960'637	-1.4%
Part aux excédents	-	-	0.0%	-23'605	-10'000	136.1%	-23'605	-10'000	136.1%
Diminution des cotisations	-11'500'230	-9'460'923	21.6%	1'012'972	242'963	316.9%	-10'487'259	-9'217'960	13.8%
Contributions à la réduction des primes	166'307'901	157'238'280	5.8%	-	-	0.0%	166'307'901	157'238'280	5.8%
Contribution à la promotion de la santé	-661'824	-703'368	-5.9%	-	-	0.0%	-661'824	-703'368	-5.9%
Cotisations créditées et versées à l'assuré	-166'307'901	-157'238'280	5.8%	-	-	0.0%	-166'307'901	-157'238'280	5.8%
Autres produits d'exploitation	2'759'666	1'652'837	67.0%	1'333'631	1'174'842	13.5%	4'093'297	2'827'679	44.8%
Primes acquises pour propre compte	915'556'229	929'700'649	-1.5%	38'859'718	38'156'339	1.8%	954'415'947	967'856'987	-1.4%
Charges									
Prestations	-1'020'797'937	-1'004'211'110	1.7%	-30'929'920	-29'468'458	5.0%	-1'051'727'857	-1'033'679'567	1.7%
Provision pour sinistres	-10'500'000	3'300'000	n/a	440'000	-410'000	n/a	-10'060'000	2'890'000	n/a
Participations	141'572'181	142'415'233	-0.6%	-	-	0.0%	141'572'181	142'415'233	-0.6%
Autres charges d'assurance	-2'546'364	-2'736'889	-7.0%	-435'580	-405'427	7.4%	-2'981'944	-3'142'316	-5.1%
Provisions techniques	-	-	0.0%	93'000	-285'000	n/a	93'000	-285'000	n/a
Compensation des risques	-25'714'680	-45'446'176	-43.4%	-	-	0.0%	-25'714'680	-45'446'176	-43.4%
Charges de sinistres et prestations pour propre compte	-917'986'799	-906'678'942	1.2%	-30'832'501	-30'568'885	0.9%	-948'819'300	-937'247'827	1.2%
Frais de gestion et d'administration	-40'431'770	-39'494'011	2.4%	-4'464'009	-4'339'717	2.9%	-44'895'778	-43'833'728	2.4%
Total charges d'exploitation	-958'418'569	-946'172'953	1.3%	-35'296'509	-34'908'602	1.1%	-993'715'078	-981'081'554	1.3%
Résultat technique de l'assurance	-42'862'340	-16'472'304	160.2%	3'563'209	3'247'737	9.7%	-39'299'132	-13'224'567	197.2%
Autres produits financiers	195'001	32'990	491.1%	50'105	7'558	0.0%	245'106	40'548	0.0%
Autres charges financières	-6'766	-8	0.0%	-1'738	-2	0.0%	-8'504	-9	0.0%
Produits sur les placements en capitaux	8'694'678	17'724'835	-50.9%	2'234'057	4'060'889	-45.0%	10'928'735	21'785'724	-49.8%
Charges sur les placements en capitaux	-8'127'779	-4'485'785	81.2%	-2'088'395	-1'027'726	103.2%	-10'216'174	-5'513'511	85.3%
Modification de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	375'000	1'435'000	-73.9%	-371'000	-610'000	-39.2%	4'000	825'000	-99.5%
Charges exceptionnelles	-8'781'000	-	n/a	-	-	0.0%	-8'781'000	-	n/a
Autres résultats d'exploit. et résultats sur les capitaux	-7'650'865	14'707'032	n/a	-176'972	2'430'719	n/a	-7'827'837	17'137'752	n/a
Résultat de l'exercice	-50'513'205	-1'765'272	0.0%	3'386'237	5'678'456	-40.4%	-47'126'968	3'913'185	n/a

Annexe aux comptes 2015

Explications relatives au compte de résultat

1	Primes acquises pour propre compte en CHF	2015	2014	Variation
	Primes brutes	961'495'338	974'960'637	-13'465'299
	Part aux excédents	-23'605	-10'000	-13'605
	Primes rétroactives	-2'340'515	-2'776'407	435'892
	Amortissement sur cotisations	-7'718'744	-6'000'553	-1'718'190
	Variation de la provision "Ducroire"	-428'000	-441'000	13'000
	Contributions à la réduction des primes	166'307'901	157'238'280	9'069'621
	Contribution à la promotion de la santé	-661'824	-703'368	41'544
	Cotisations créditées et versées à l'assuré	-166'307'901	-157'238'280	-9'069'621
	Autres produits d'exploitation	4'093'297	2'827'679	1'265'618
	Total	954'415'947	967'856'987	-13'441'041
2	Charges de sinistres et prestations en CHF	2015	2014	Variation
	Prestations de l'assurance obligatoire des soins AOS	-1'020'797'937	-1'004'211'110	-16'586'827
	Participations de l'assurance obligatoire des soins AOS	141'572'181	142'415'233	-843'052
	Prestations nettes de l'assurance obligatoire des soins AOS	-879'225'756	-861'795'877	-17'429'879
	Prestations de l'assurance indemnités journalières LAMal	-30'929'920	-29'468'458	-1'461'462
	Total	-910'155'676	-891'264'335	-18'891'341
3	Frais de gestion et d'administration en CHF	2015	2014	Variation
	Indemnités de gestion à des parties liées	-47'318'661	-46'611'854	-706'808
	Frais de contentieux facturés	8'500'285	8'996'033	-495'748
	Autres frais administratifs	-6'077'402	-6'217'907	140'505
	Total	-44'895'778	-43'833'728	-1'062'051
	Les frais par nature se décomposent de la manière suivante	2015	2014	Variation
	Frais de personnel	-34'083'572	-33'627'432	-456'141
	Publicité et marketing	-2'062'834	-1'394'250	-668'584
	Commissions	-716'887	-334'214	-382'673
	Frais d'exploitation divers	-8'032'486	-8'477'833	445'347
	Total	-44'895'778	-43'833'728	-1'062'051
4	Autres résultats d'exploit. et résultats sur les capitaux en CHF	Produits	Charges	Résultat
	Terrains et constructions	1'128'351	-372'235	756'116
	Obligations et autres titres à revenu fixe	4'251'670	-3'350'915	900'755
	Actions	4'819'745	-5'646'236	-826'491
	Autres placements	728'969	-846'787	-117'818
	Modification de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	4'000	-	4'000
	Autres charges et produits financiers	245'106	-8'504	236'602
	Charges et produits extraordinaires	-	-8'781'000	-8'781'000
	Total	11'177'841	-19'005'678	-7'827'837

Résultats par catégorie
en CHF

Terrains et constructions	2015	2014	Variation
Produits	1'128'351	1'072'482	55'869
Charges	-139'317	-175'689	36'371
Amortissements	-232'918	-385'772	152'854
Résultat	756'116	511'021	245'094

Obligations et autres titres à revenu fixe	2015	2014	Variation
Intrêrêts	3'233'052	3'762'147	-529'094
Bénéfices réalisés	35'952	425'949	-389'997
Pertes réalisées	-549'365	-253'276	-296'089
Bénéfices non réalisés	982'666	7'040'354	-6'057'688
Pertes non réalisées	-2'775'865	-1'020'725	-1'755'140
Charges sur capitaux	-25'686	-83'754	58'069
Résultat	900'755	9'870'694	-8'969'939

Actions	2015	2014	Variation
Dividendes	1'253'501	1'282'653	-29'152
Bénéfices réalisés	954'791	1'276'945	-322'154
Pertes réalisées	-702'231	-311'448	-390'783
Bénéfices non réalisés	2'611'453	6'259'608	-3'648'155
Pertes non réalisées	-4'781'961	-2'596'482	-2'185'480
Charges sur capitaux	-162'043	-147'322	-14'722
Résultat	-826'491	5'763'954	-6'590'445

Autres placements	2015	2014	Variation
Produits	348'730	361'062	-12'331
Bénéfices réalisés	354'775	213'094	141'681
Pertes réalisées	-203'433	-146'928	-56'505
Bénéfices non réalisés	25'464	91'431	-65'967
Pertes non réalisées	-360'823	-94'737	-266'086
Charges sur capitaux	-282'532	-297'378	14'847
Résultat	-117'818	126'544	-244'362

5 Charges exceptionnelles en CHF	2015	2014	Variation
Variation de la provision pour rétrocession de primes	-8'781'000	-	-8'781'000

Un montant de CHF 33 par assuré a été provisionné sur la base des effectifs au 01.01.2016 selon les recommandations de l'OFSP.

Annexe aux comptes 2015

Explications relatives au bilan

6 Placements de capitaux en CHF	Valeur de marché au 31.12.2015	Valeur de marché au 31.12.2014	Variation
Terrains et constructions	19'735'000	19'936'000	-201'000
Obligations et autres titres à revenu fixe ⁽¹⁾	159'535'322	179'791'326	-20'256'003
Actions	51'184'149	53'955'506	-2'771'358
Autres placements	11'317'698	8'490'820	2'826'878
Liquidités affectées aux placements de capitaux	22'982'447	14'367'310	8'615'137
Total	264'754'616	276'540'961	-11'786'346

⁽¹⁾ Les obligations et autres titres à revenu fixe comprennent des créances hypothécaires pour CHF 1'293'000 en 2015 et 2014.

7 Comptes de régularisation actif en CHF	31.12.2015	31.12.2014	Variation
Intérêts courus	1'352'991	1'530'641	-177'650
Compensation des risques à recevoir	3'689'088	-	3'689'088
Primes à facturer	1'642'730	5'782'377	-4'139'647
Commissions payées d'avance	267'101	233'690	33'411
Autres actifs transitoires	4'850'598	367'106	4'483'492
Total	11'802'508	7'913'814	3'888'694

8 Créances en CHF	31.12.2015	31.12.2014	Variation
Créances envers les preneurs d'assurance	86'600'220	83'508'159	3'092'061
- Rééval. des créances envers les preneurs d'assurance	-11'422'000	-10'994'000	-428'000
Subsides à recevoir	956'192	2'250'864	-1'294'673
Impôts anticipés	254'309	217'296	37'013
Créances sur partenaires ou parties liées ⁽²⁾	260'567	1'634'611	-1'374'044
Autres créances	2'506'110	1'585'633	920'477
Total	79'155'397	78'202'564	952'834

9 Provisions techniques pour propre compte en CHF	31.12.2015	31.12.2014	Variation
Provisions pour sinistre non liquidés AOS	219'600'000	209'100'000	10'500'000
Provisions pour sinistre non liquidés indemnités jour. LAMal	2'110'000	2'550'000	-440'000
Total	221'710'000	211'650'000	10'060'000

10 Autres provisions techniques en CHF	31.12.2015	31.12.2014	Variation
Provisions de vieillissement indemnités journalières LAMal	3'287'000	3'380'000	-93'000
Participations aux excédents	40'100	39'100	1'000
Total	3'327'100	3'419'100	-92'000

11 Provisions pour risques liés aux placements de capitaux en CHF	31.12.2015	31.12.2014	Variation
Taux de provisionnement déterminé	7.78%	7.45%	
Placements de capitaux	264'754'616	276'540'961	-11'786'346
Provision nécessaire	20'598'000	20'602'000	-4'000
Provision au bilan	20'598'000	20'602'000	-4'000

12 Comptes de régularisation passif en CHF	31.12.2015	31.12.2014	Variation
Compensation des risques à payer	-	9'409'970	-9'409'970
Commissions à payer	114'181	48'818	65'363
Suppléments de primes ⁽³⁾	964'109	1'747'046	-782'937
Autres passifs transitoires	1'710'899	1'672'410	38'489
Total	2'789'189	12'878'245	-10'089'055

13 Dettes en CHF	31.12.2015	31.12.2014	Variation
Engagements sur prestations auprès des preneurs d'ass.	502'780	645'400	-142'620
Primes encaissées d'avance	49'901'803	46'001'637	3'900'166
Comptes de passage ⁽¹⁾	17'139'798	21'756'560	-4'616'762
Dettes envers partenaires ou parties liées ⁽²⁾	5'294'887	1'481'865	3'813'022
Subsides	1'693'013	3'384'003	-1'690'990
Total	74'532'281	73'269'465	1'262'816

⁽¹⁾ Primes ou prestations échues qui ne peuvent ou ne sont pas déjà saisies dans le système informatique.

⁽²⁾ Les créances ou dettes envers partenaires ou parties liées comprennent des montants en compte courant avec Groupe Mutuel Vie GMV SA, Mutuel Assurances SA, Groupe Mutuel GMA SA et le Groupe Mutuel Association.

⁽³⁾ Le poste de correction de primes contient l'enregistrement des flux relatifs à la correction de primes selon les recommandations de l'OFSP.

Autres indications

Événements survenus après la date du bilan

Aucun événement extraordinaire susceptible d'avoir une influence déterminante sur l'état du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'année écoulée n'est intervenu après la date du bilan jusqu'au 28 avril 2016.

Engagements éventuels (hors bilan)

En tant que membre du Groupe Mutuel Association, Philos Assurance Maladie SA fait partie du groupe d'imposition TVA du Groupe Mutuel et est de ce fait solidairement responsable des dettes relatives à la taxe sur la valeur ajoutée.

Informations sur les transactions avec les partenaires ou parties liées

Les transactions avec les partenaires ou parties liées correspondent aux mouvements relatifs aux conventions de gestion administratives que Philos Assurance Maladie SA a conclu avec les partenaires suivants :

Groupe Mutuel Association : Convention de gestion administrative relative aux frais de gestion et d'administration

Groupe Mutuel Assurances GMA SA : Convention de gestion administrative relative aux assurances complémentaires LCA

Mutuel Assurances SA : Convention de gestion administrative relative aux assurances complémentaires LCA

Groupe Mutuel Vie GMV SA : Convention de gestion administrative relative aux assurances vie

Annexe aux comptes 2015

Proposition d'utilisation du résultat

par le conseil d'administration à l'Assemblée générale

en CHF	2015	2014
Résultat de l'exercice	-47'126'968	3'913'185
Résultat disponible	-47'126'968	3'913'185
./. Attribution à la réserve de l'assurance obligatoire des soins (AOS)	50'513'205	1'765'272
./. Attribution à la réserve de l'assurance indemnités journalières LAMal	-3'386'237	-5'678'456
Solde du bénéfice à reporter	-	-

Rapport de l'organe de révision au 31 décembre 2015



Ernst & Young SA
Société par actions
Suisse privée
CH - 1007 Lausanne

VEREINIGTE VERITÄT
UNIVERSAL
WIRTSCHAFTS
PRÜFUNGSGESellschaft

A l'Assemblée générale de
Philos Assurance Maladie SA, Martigny

Lausanne, le 28 avril 2016

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Philos Assurance Maladie SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC, et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.


Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Blaise Wägli
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Stefan Marc Schmid
Expert-réviseur agréé

Annexes

- ▶ Comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau des flux de trésorerie, tableau de variation des fonds propres et annexe)
- ▶ Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan

Groupe Mutuel

Santé[®] Vie[®] Patrimoine[®] Entreprise[®]

Philos Assurance Maladie SA

Rue des Cèdres 5 - Case postale - CH-1919 Martigny



Sociétés d'assurance membres du Groupe Mutuel, Association d'assureurs: Avenir Assurance Maladie SA – Easy Sana Assurance Maladie SA – Mutuel Assurance Maladie SA – Philos Assurance Maladie SA
SUPRA-1846 SA – Fondation AMB – CM Ville de Neuchâtel – Groupe Mutuel Assurances GMA SA – Mutuel Assurances SA – Groupe Mutuel Vie GMV SA
Fondations de prévoyance administrées par le Groupe Mutuel: Groupe Mutuel Prévoyance GMP – Mutuelle Valaisanne de Prévoyance